



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Décision N° 2024 625

*Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

CULTURE ET ÉDUCATION POPULAIRE

**LECTURES SPECTACLES - SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE AVEC TRAVAIL ET CULTURE**

Considérant que dans le cadre du Contrat Territoire Lecture, la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane organise des manifestations de mise en valeur du livre et de la lecture à destination des bibliothèques du territoire,

Considérant que l'association *Travail et Culture*, centre de recherche et d'innovation artistique et culturelle du monde du travail, présente les qualités requises pour proposer un spectacle en lien avec la lecture publique, et qu'au titre de la programmation 2024, la Communauté d'Agglomération organisera une lecture-spectacle le samedi 16 novembre à Béthune et proposera au public le spectacle « Histoire d'O... » qui met en lumière les métiers de l'ombre de Voies Navigables de France,

En application de l'article R.2122-3 3° du code de la commande publique, il y a lieu de signer un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec *Travail et Culture* dont le siège social est situé à Roubaix, 8 rue des Fossés, ayant pour objet une représentation du spectacle « Histoire d'O... » le samedi 16 novembre 2024 à Béthune, et ce pour un montant total de 1602,00 euros net de taxes,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE de signer un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec *Travail et Culture* dont le siège social est situé à Roubaix, 8 rue des Fossés, ayant pour objet une représentation du spectacle « Histoire d'O... », le samedi 16 novembre 2024 à Béthune, et ce pour un montant total de 1 602,00 euros net de taxes.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le .2.1. AOUT 2024

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



ALECONTE Maurice

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Aleconte Maurice', written over a horizontal line.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 21 AOUT 2024

Et de la publication le : 21 AOUT 2024

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



ALECONTE Maurice

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Aleconte Maurice', written over a horizontal line.